



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>32343</b>	De <b>M. Mansour Kamardine</b> ( Les Républicains - Mayotte )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances et relance		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
<b>Rubrique</b> > outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> > Développement économique régional de Mayotte	<b>Analyse</b> > Développement économique régional de Mayotte.
Question publiée au JO le : <b>22/09/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Mansour Kamardine interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la relance à Mayotte. Le 101ème département français subit de plein fouet la crise économique déclenchée par la crise sanitaire. Puisque le Gouvernement entend, selon ses déclarations, saisir l'opportunité du plan de relance pour moderniser l'économie nationale, accélérer la transformation des secteurs économiques d'avenir et renforcer l'intégration régionale des territoires, il lui demande de lui indiquer ce qu'il entend entreprendre pour faire de l'intégration économique régionale de Mayotte un levier du développement économique de Mayotte et de la France dans le Sud-Ouest de l'Océan indien.